Décision 00-D-42 du 20 septembre 2000

relative à une saisine de la société d'activités et de réalisation d'aménagements d'entrepôts et de locaux divers (SERAEL)

Posted on: 11 octobre 2000 | Secteur(s):

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	SERAEL
9	

Dispositif(s)Irrecevabilité

Entreprise(s) concernée(s)

Port Autonome de Paris

Lire

le texte intégral de la décision 19.9 Ko